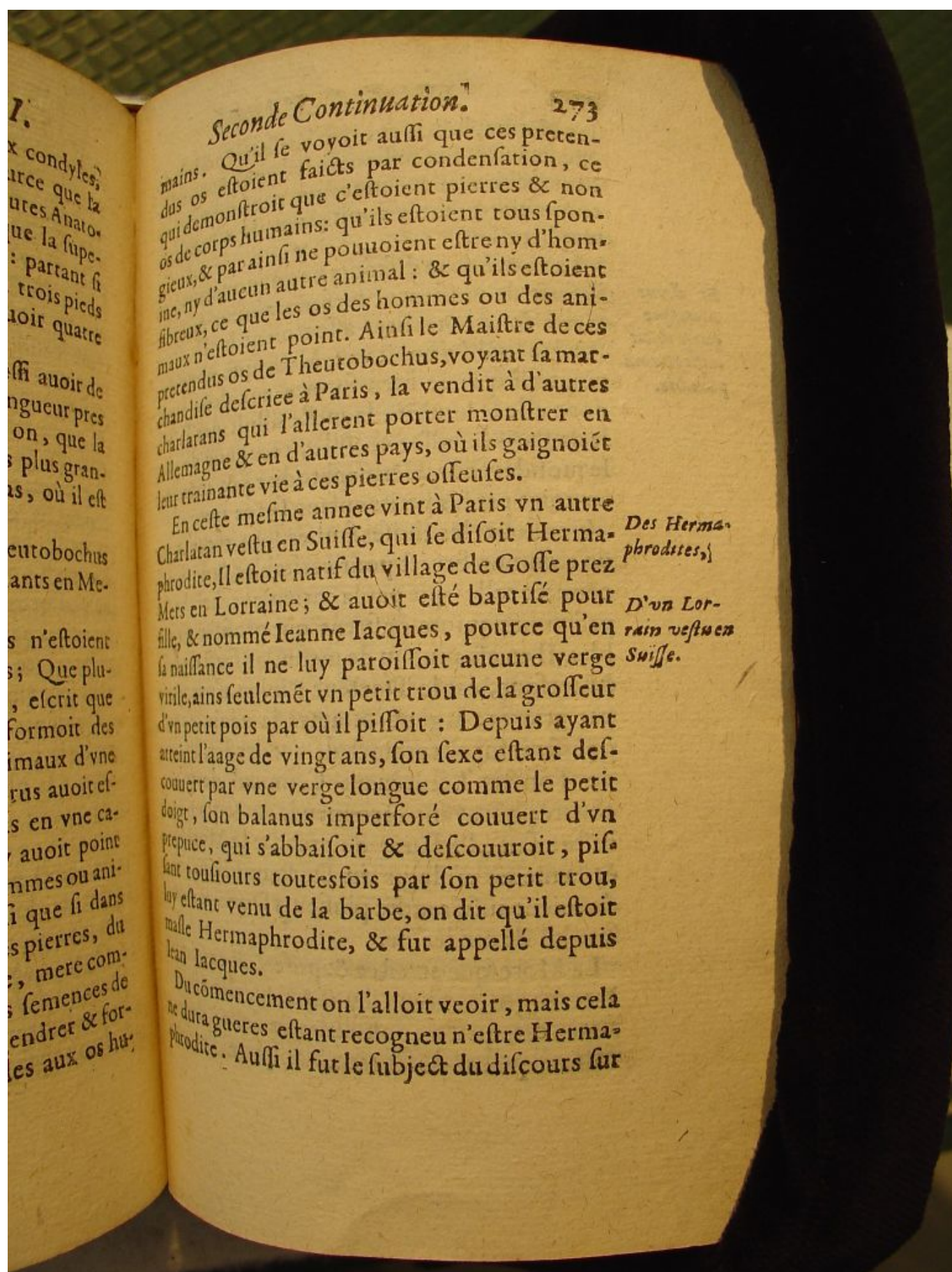
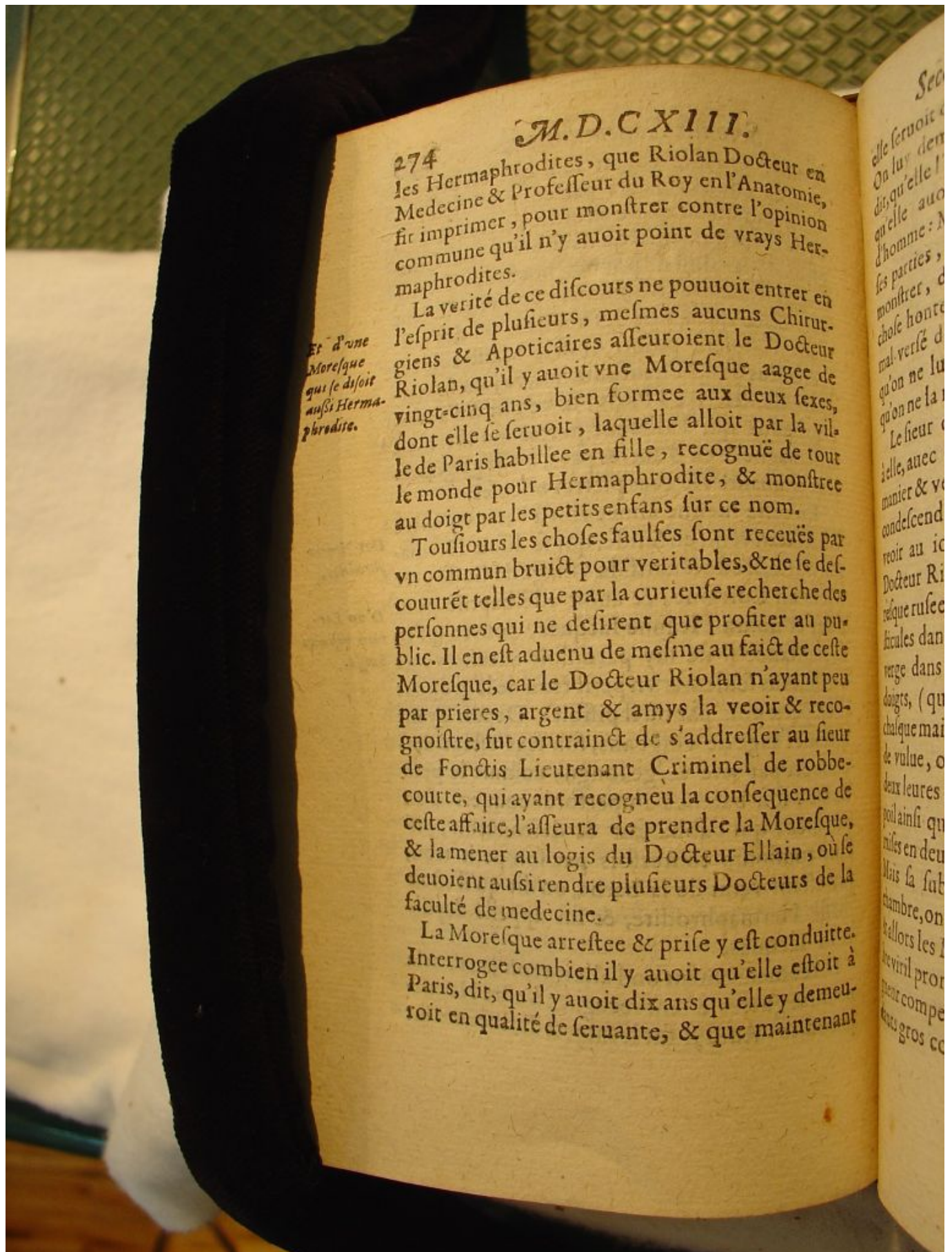


1613_273.jpg



1613_274.jpg



1613_275.jpg

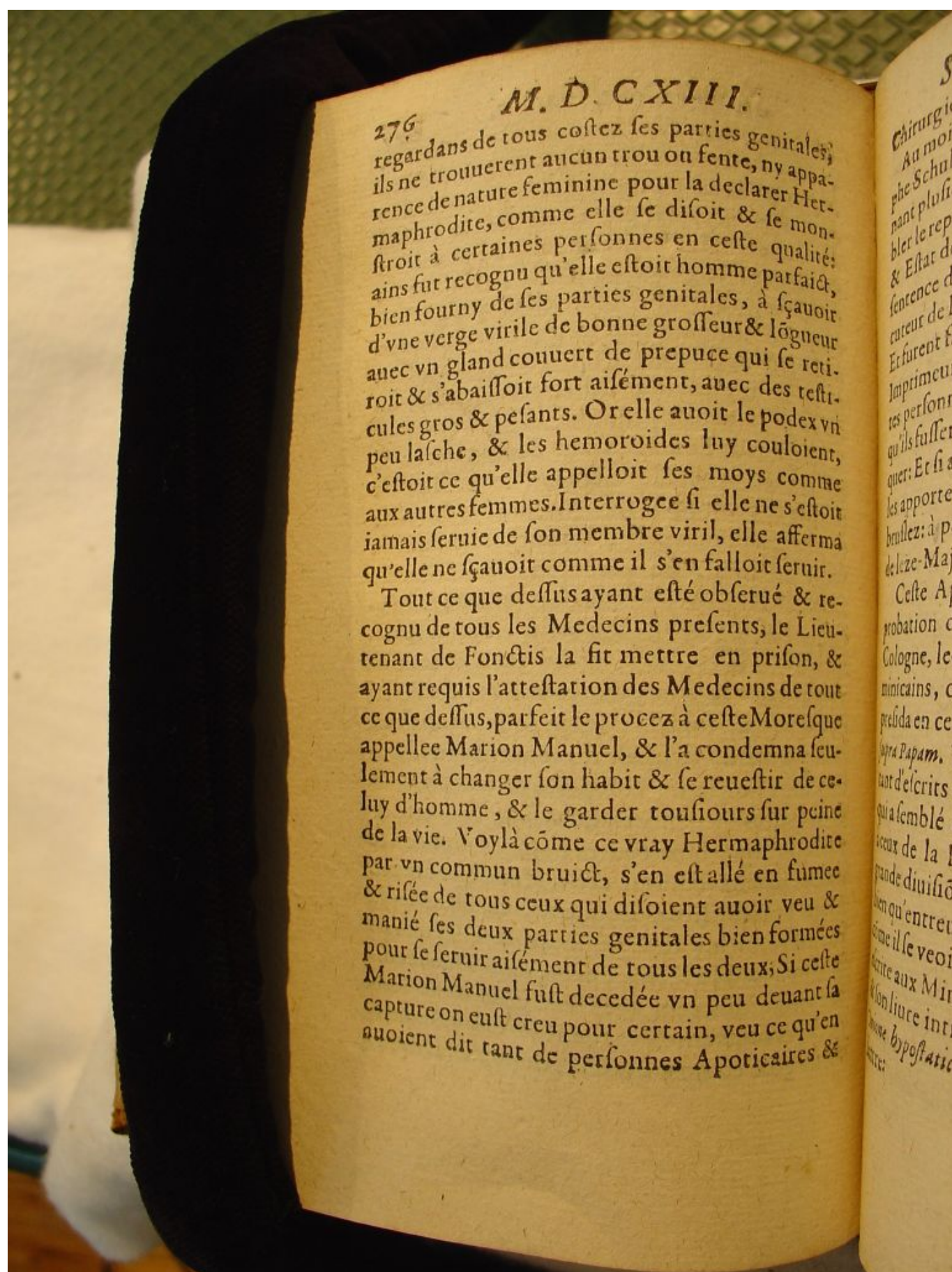
Seconde Continuation.

275

elle seruoit deux Demoiselles logees ensemble. On luy demanda si elle estoit fille; elle respondit, qu'elle l'estoit où croyoit estre, neantmoins qu'elle auoit quelque chose de la nature d'homme: Mais comme on luy voulut manier ses parties, feignant de plorer, refusa de les montrer, d'autant, disoit-elle, que c'estoit chose honteuse à vne fille qui n'auoit iamais mal-versé de se laisser manier, & apprehendoit qu'on ne luy fist du mal en ces parties là, où qu'on ne la menast prisonniere.

Le sieur de Fonctis, ayant doucement parlé à elle, avec promesse de faueur, si elle se laissoit manier & veoir pour recognoistre son sexe; elle condescendit qu'un seul la toucheroit, sans la veoir au iour, ou avec de la chandelle. Le Docteur Riolan en prit la charge; mais la Moresque rusée, vsant de son artifice, retira ses testicules dans les aines, & les cachoit avec sa verge dans le creux de ses mains: & de ses doigts, (qui sont le poulce & l'indicatif de chaque main) figuroit ses bourçes en façon de vulue, ou fente composee en son entrée de deux leures ou panneaux, chacune couuerte de poil ainsi que sont toutes bourçes repliees & mises en deux comme ceste Moresque faisoit. Mais sa subtilité recogneuë, ramenee en la chambre, on luy feist par force oster ses mains: & alors les Medecins apperceurent son membre viril prominent avec vne grosseur & longueur competente à l'age, & ses testicules pendans gros comme des œufs de poulle. De plus

1613_276.jpg



276
M. D. CXIII.
 regardans de tous costez les parties genitales, ils ne trouuerent aucun trou ou fente, ny apparence de nature feminine pour la declarer Hermaphrodite, comme elle se disoit & se monstroït à certaines personnes en ceste qualité: ains fut reconnu qu'elle estoit homme parfait, bien fourny de ses parties genitales, à sçauoir d'une verge virile de bonne grosseur & longueur avec vn gland couuert de prepuce qui se retiroit & s'abaissoit fort aisément, avec des testicules gros & pesants. Or elle auoit le podex vn peu lasche, & les hemoroides luy couloient, c'estoit ce qu'elle appelloit ses moys comme aux autres femmes. Interrogée si elle ne s'estoit iamais seruie de son membre viril, elle afferma qu'elle ne sçauoit comme il s'en falloit seruir.

Tout ce que dessus ayant esté obserué & reconnu de tous les Medecins presents, le Lieutenant de Fontis la fit mettre en prison, & ayant requis l'attestation des Medecins de tout ce que dessus, parfeit le procez à ceste Moresque appelée Marion Manuel, & l'a condamna seulement à changer son habit & se reuestir de celui d'homme, & le garder tousiours sur peine de la vie. Voilà cōme ce vray Hermaphrodite par vn commun bruiet, s'en est allé en fumee & risée de tous ceux qui disoient auoir veu & manié ses deux parties genitales bien formées pour se seruir aisément de tous les deux; Si ceste Marion Manuel fust decedée vn peu deuant sa capture on eust creu pour certain, veu ce qu'en auoient dit tant de personnes Apoticaïres &

1613_277.jpg

Seconde Continuation.

277

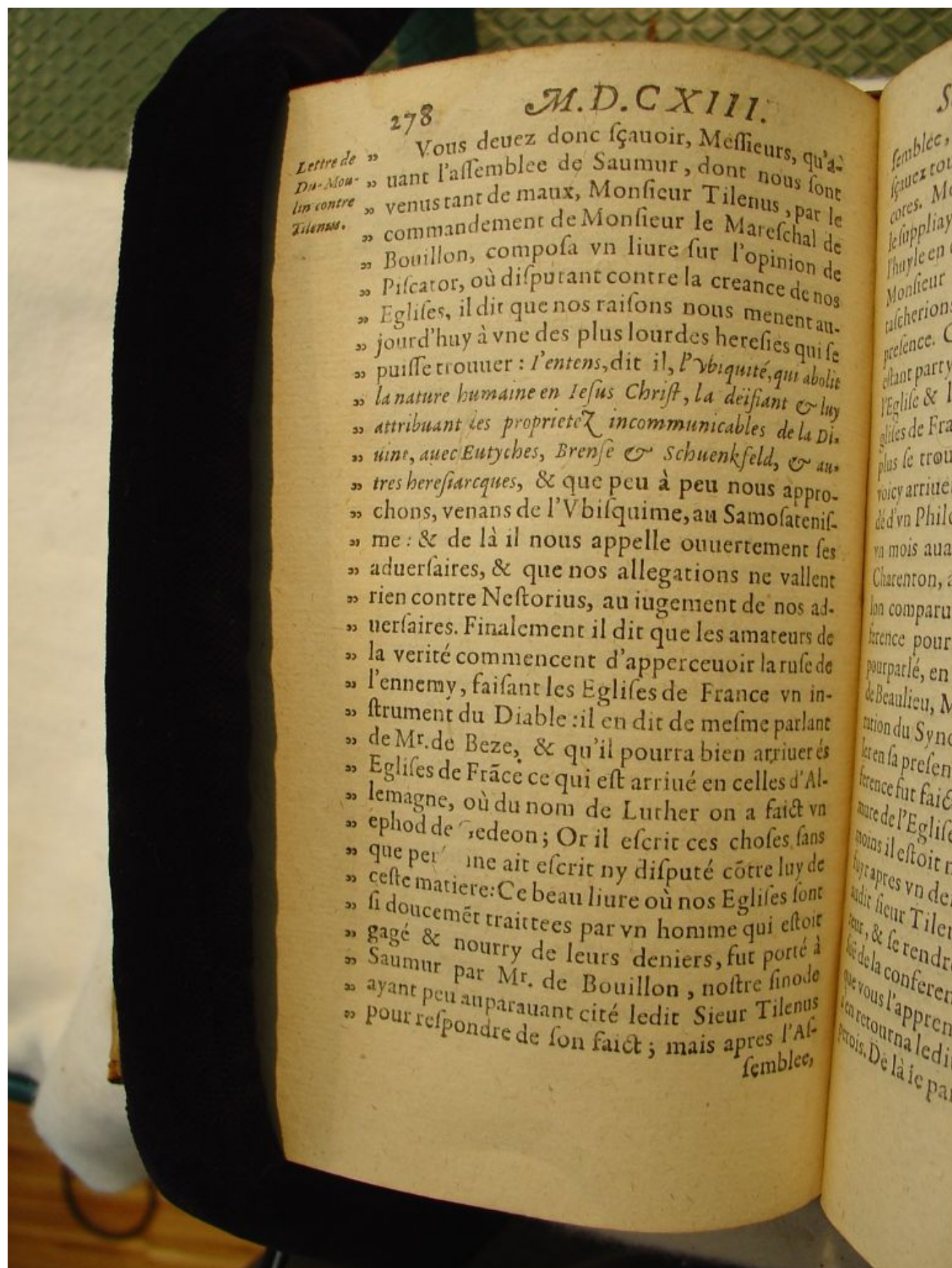
Chirurgiens, qu'elle estoit Hermaphrodite.

Au mois de Iuin l'Apologie Latine d'Adolphe Schulkenius, imprimee à Cologne, contenant plusieurs propositions tendantes à troubler le repos de la Chrestienté, & contre la vie & Estat des Roys & Princes souuerains, fut par sentence du Preuost de Paris bruslee par l'exécuteur de la haute Iustice en la place de Greve, Et furent faictes inhibitions & deffences à tous Imprimeurs & Libraires d'en vendre, & à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'ils fussent, d'en auoir, retenir, ny communiquer: Et si aucuns en auoient à eux enjoint de les apporter au Greffe du Chastelet pour estre bruslez: à peine d'estre punis comme criminels de leze-Majesté.

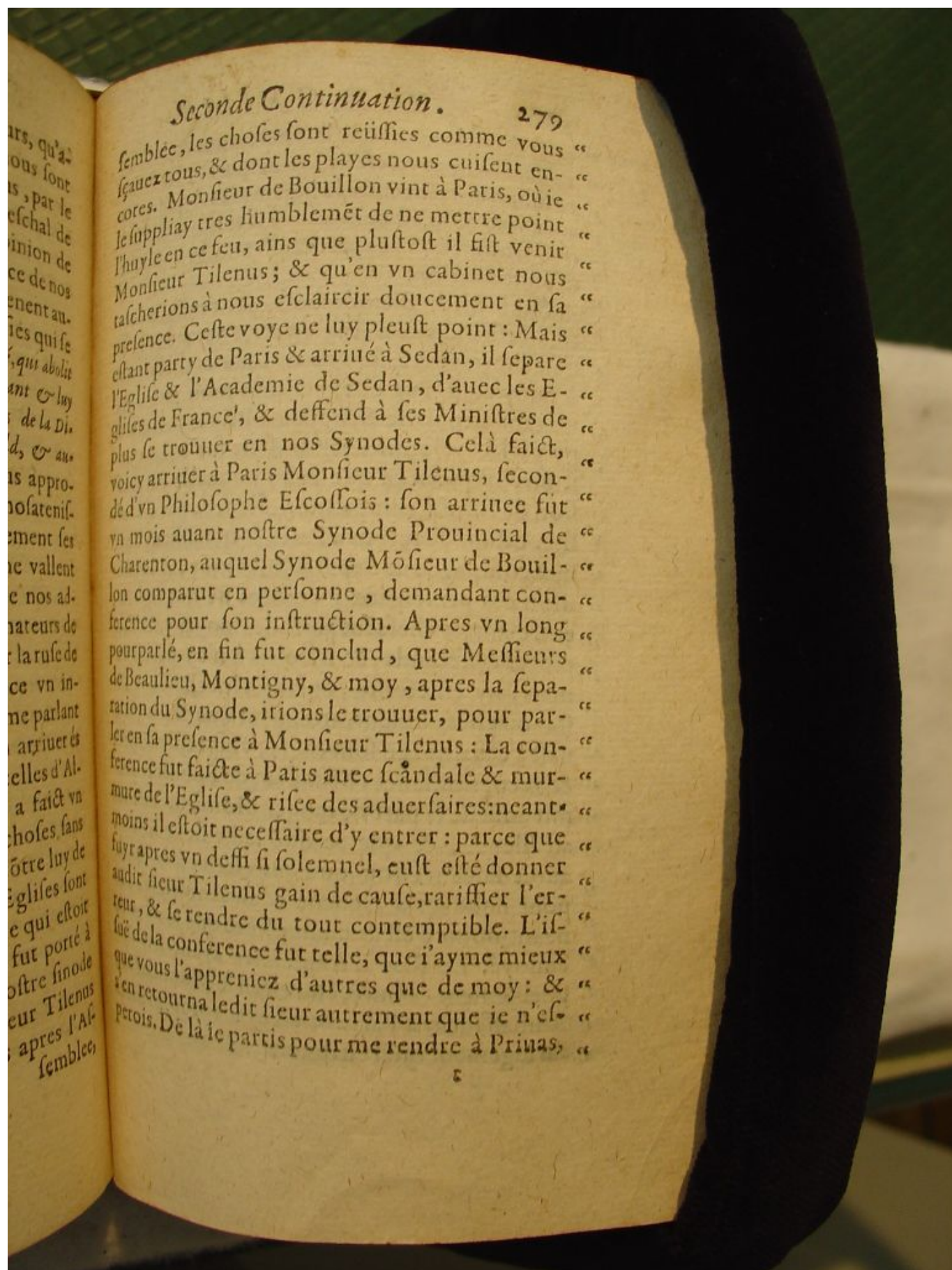
*L'Apologie
de Schulke-
nius bruslee.*

Ceste Apologie estoit imprimee avec l'approbation de Cosme Morelles, Inquisiteur à Cologne, lequel au Chapitre general des Dominicains, ou Iacobins, tenu à Paris en 1611. presida en ceste These, *In nullo casu Concilium est supra Papam*. These, qui a esté cōme la source de tant d'escripts qui se sont faicts en l'an 1612. Et qui a semblé donner comme subject de parler à ceux de la Religion pret. ref. voyant vne si grande diuisiō par escrit entre les Catholiques: bien qu'entreux ils n'en ayent esté aussi exēpts, cōme il se veoid en la Lettre du M. du Moulin, escrete aux Ministres de France contre Tilenus & son liure intitulé, *Examen doctrinae Molinæ de vniōne hypostatica*. Voicy les mesmes mots de la lettre:

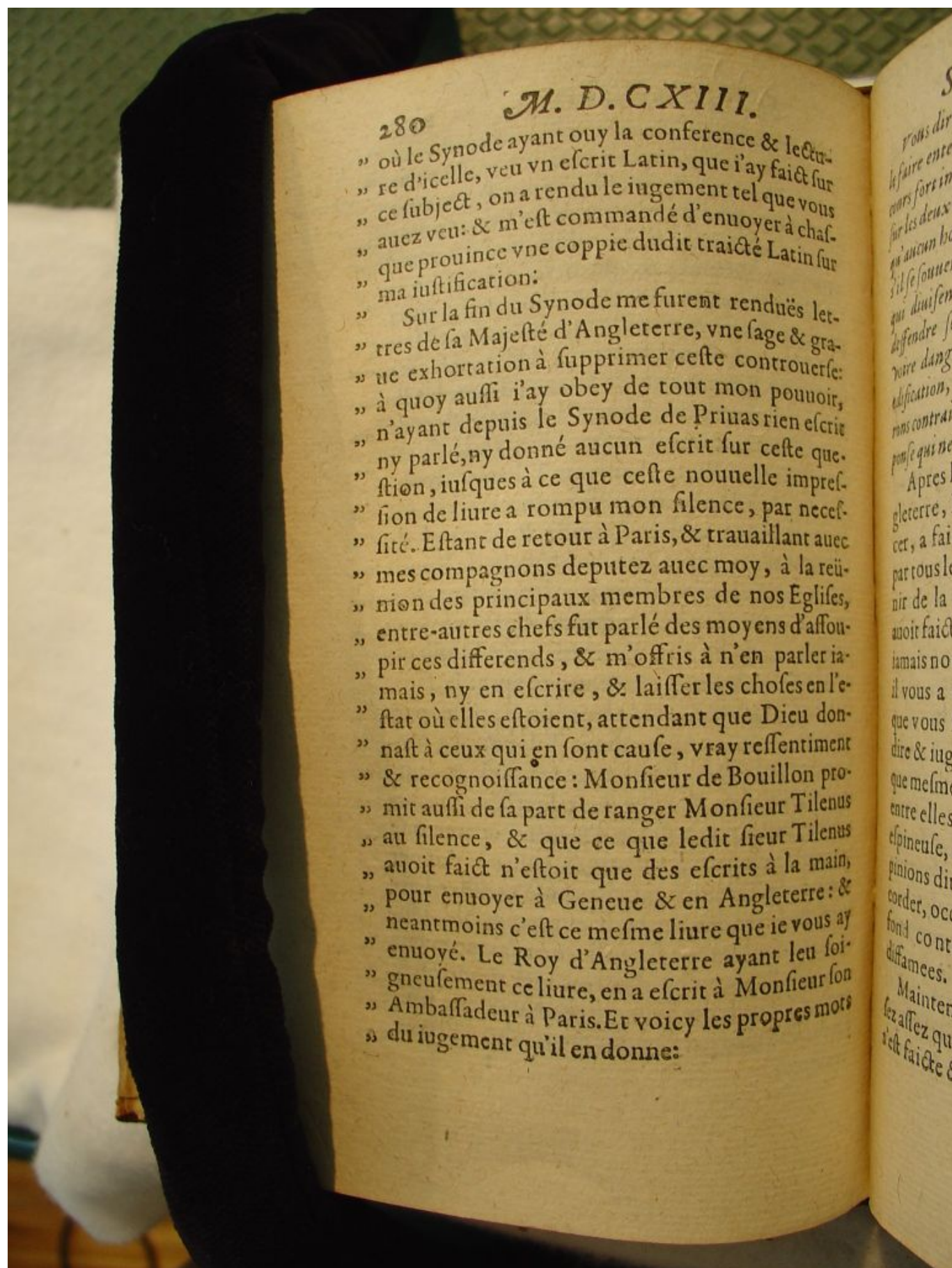
1613_278.jpg



1613_279.jpg



1613_280.jpg



280 M. D. CXIII.

„ où le Synode ayant ouy la conference & lectr-
 „ re d'icelle, veu vn escrit Latin, que i'ay faiet sur
 „ ce subject, on a rendu le iugement tel que vous
 „ auez veu: & m'est commandé d'enuoyer à cha-
 „ que prouince vne coppie dudit traicté Latin sur
 „ ma iustification:
 „ Sur la fin du Synode me furent rendues let-
 „ tres de sa Majesté d'Angleterre, vne sage & gra-
 „ ue exhortation à supprimer ceste controuersie:
 „ à quoy aussi i'ay obey de tout mon pouuoir,
 „ n'ayant depuis le Synode de Priuas rien escrit
 „ ny parlé, ny donné aucun escrit sur ceste que-
 „ stion, iusques à ce que ceste nouuelle impres-
 „ sion de liure a rompu mon silence, par neces-
 „ sité. Estant de retour à Paris, & trouuillant avec
 „ mes compagnons deputez avec moy, à la réu-
 „ nion des principaux membres de nos Eglises,
 „ entre-autres chefs fut parlé des moyens d'affou-
 „ pir ces differends, & m'offris à n'en parler ia-
 „ mais, ny en escrire, & laisser les choses en l'e-
 „ stat où elles estoient, attendant que Dieu don-
 „ nast à ceux qui en sont cause, vray ressentiment
 „ & recognoissance: Monsieur de Bouillon pro-
 „ mit aussi de sa part de ranger Monsieur Tilenus
 „ au silence, & que ce que ledit sieur Tilenus
 „ auoit faiet n'estoit que des escrits à la main,
 „ pour enuoyer à Geneue & en Angleterre: &
 „ neantmoins c'est ce mesme liure que ie vous ay
 „ enuoyé. Le Roy d'Angleterre ayant leu soi-
 „ gneusement ce liure, en a escrit à Monsieur son
 „ Ambassadeur à Paris. Et voicy les propres mots
 „ du iugement qu'il en donne:



1613_282.jpg

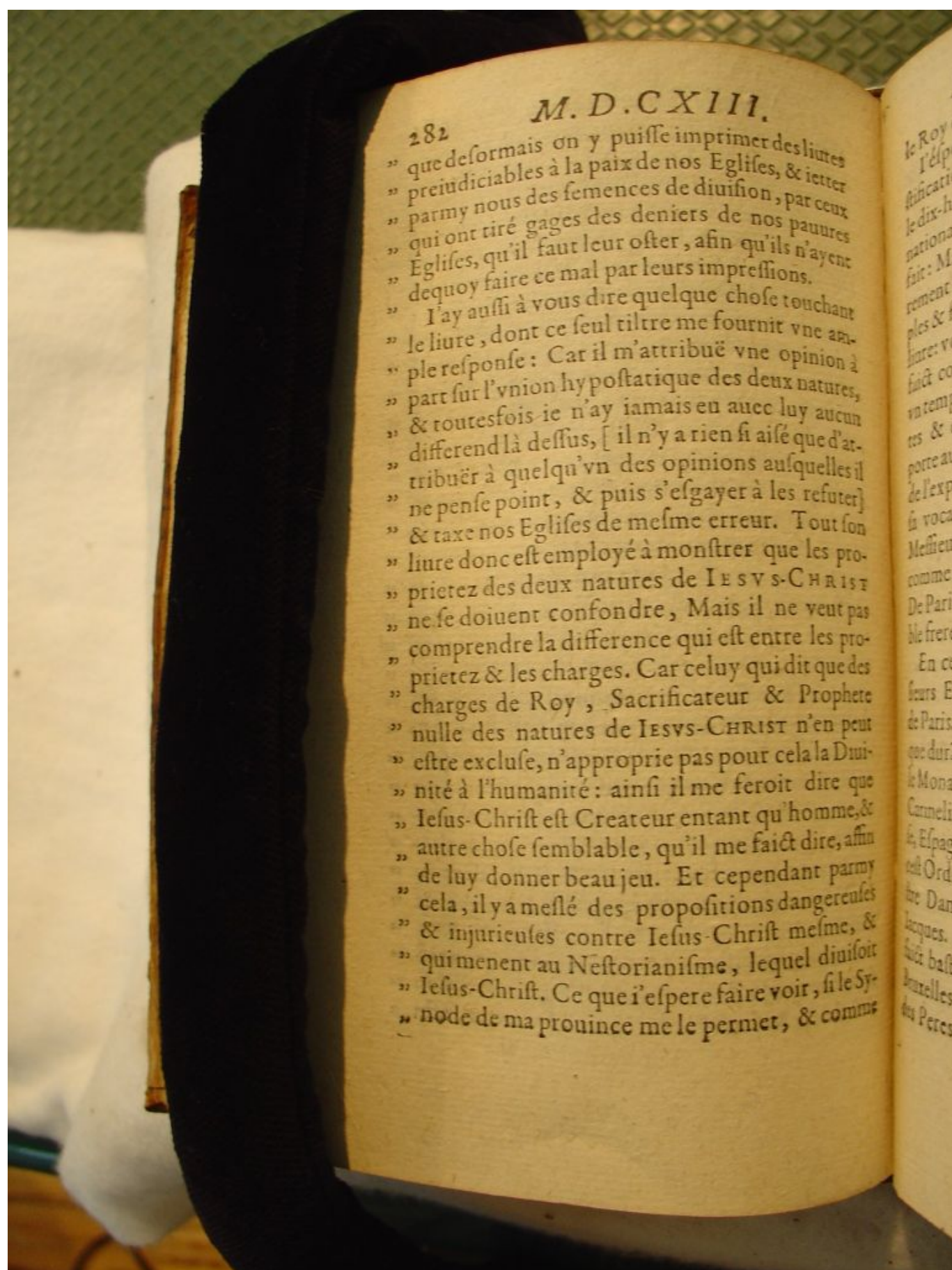


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan